



Deuxième vague
2004

INSTRUCTIONS A L'USAGE DES ENQUÊTEURS



Introduction

L'enquête sociale européenne (ESS) est une nouvelle enquête pan-européenne. L'ESS a pour objectif de récolter les opinions, les attitudes, les croyances et les pratiques des citoyens dans au moins 23 pays d'Europe. Les pays suivants participent d'ores et déjà à cette première vague :

Allemagne
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Israël
Italie



Luxembourg
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République Tchèque
Royaume-Uni
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie

Après une première vague en 2002, l'ESS entame sa seconde vague. C'est donc une enquête récurrente, reproduite tous les deux ans. Elle a été conçue dans le but de mesurer les attitudes sociales contemporaines et leurs variations dans le temps. De nombreux acteurs, tant du monde scientifique que politique ou économique attendent beaucoup des informations qui seront récoltées. Les sujets abordés par le questionnaire couvrent, entre autres, les attitudes envers l'exclusion sociale, la participation, l'immigration... Les données pourront être largement utilisées par les scientifiques, la Commission Européenne, les gouvernements nationaux, les analystes politiques, les journalistes ...

Un autre facteur qui rend l'ESS si particulière est la volonté de ses instigateurs de rencontrer les exigences les plus élevées en matière de méthodologie de l'enquête par sondage. Pour que l'information récoltée soit réellement comparable au travers des différents pays impliqués, l'enquête utilise les méthodes les plus fiables et se conforme aux standards du plus haut niveau tant pour ce qui concerne la conception des échantillons, les taux de réponse, la conception du questionnaire, et les procédures de passation, et ce dans tous les pays participants.

La coordination du projet est financée par la Commission Européenne, avec l'aide de la Fondation Européenne des Sciences. Les différents pays reçoivent, quant à eux, un financement des Fonds Nationaux de la Recherche Scientifique (FNRS).

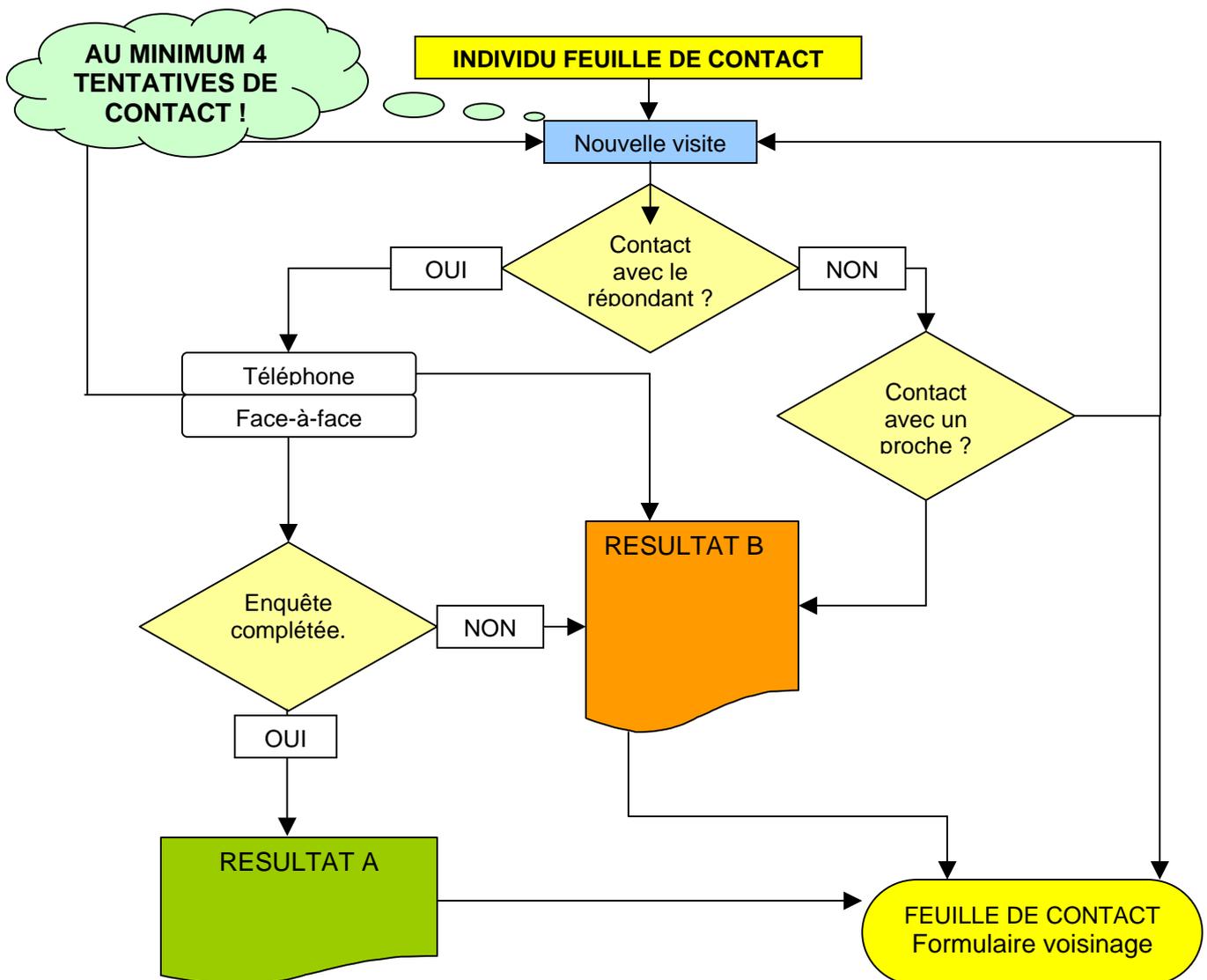
Certains enquêteurs travaillant sur des enquêtes générales trouvent qu'il est plus difficile de convaincre les gens d'y répondre parce qu'il n'y a pas un sujet précis, clairement identifiable. Toutefois, a contrario, il est facile dans ce cas pour l'enquêteur de trouver un sujet qui pourrait plus spécifiquement intéresser la personne interrogée. Quoi qu'il en soit, cette enquête ne comporte presque exclusivement que des questions d'opinion qui sont traditionnellement plus faciles à faire passer et motivent les enquêtés.

L'échantillon

Pour la Communauté Française de Belgique (Wallonie et Bruxelles), **1340 individus** ont été sélectionnés de manière probabiliste sur la base du Registre National de la population. Cette procédure est très étroitement contrôlée par les autorités publiques et a été approuvée par la commission de protection de la vie privée.

Aperçu de la procédure

1. Chaque individu sélectionné reçoit une lettre lui annonçant qu'un enquêteur va prendre contact avec lui et lui précisant le cadre et les objectifs de l'enquête.
2. Chaque individu sélectionné est contacté et une feuille de contact est complétée reprenant l'ensemble des démarches entreprises.
3. Une enquête est complétée par individu sélectionné (sauf en cas de refus explicite ou d'autre problème spécifique).
4. La feuille de contact est complétée dans sa partie « caractéristiques du voisinage ».



Premier contact

N'oubliez pas de montrer la carte attestant que vous travaillez pour SIGNIFICANT et le CLEO de l'Université de Liège en vous présentant. Ayez également sous la main une copie de la lettre d'introduction et du document présentant l'enquête.

Quelques éléments pour votre introduction :

- L'enquête est commanditée par la Commission Européenne, la Fondation Européenne des Sciences et le Fond National de la Recherche Scientifique ;
- Vous travaillez pour Significant et le centre d'étude de l'opinion de l'Université de Liège ;
- Les données récoltées seront largement utilisées (sous forme de statistiques, pas individuellement, l'enquête est anonyme);
- L'enquête traite des opinions de la population et couvre une grande variété de sujets ;
- L'enquête dure entre 60 et 90 minutes ;

Taux de réponse

Un taux de réponse élevé est essentiel pour assurer la bonne représentativité de l'échantillon ! Nous avons un **objectif de 70 % de réponse au minimum**, il vous faut donc bien réfléchir à vos démarches afin de maximiser votre propre taux de réponse ! Il vous est demandé d'essayer de prendre contact avec les personnes figurant sur vos feuilles de contact jusqu'à la fin de la période de passation. Si vous avez l'impression qu'un contact est sur le point de refuser, il est souvent utile de faire un peu marche arrière en proposant de revenir à un autre moment, ou de rappeler à un moment plus approprié, avant qu'un refus ferme et définitif vous soit adressé.

Feuilles de contact

Vous disposez d'un formulaire pour chaque contact (personne sélectionnée par la procédure d'échantillonnage). Vous devez y retranscrire les différentes démarches entreprises pour aboutir à l'enquête ou à un échec :

- Appels téléphoniques ;
- Visites sur place ;
- Rendez-vous ;
- Renseignements sur le voisinage ;
- Motivation d'un refus ;

Il est important de remplir ces feuilles de contact avec soin. De nombreux contrôles seront effectués, tant pour les enquêtes réalisées que pour les contacts infructueux !